



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E212147 VALABLE JUSQU'AU 20/11/2026

ÉDITÉ LE 02/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/07/2025
Capital : 100 050

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT DENIS

Siret : 794 629 584 00036

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 0016173

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254001 /002 164308

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254001 /002 164308

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ALTITAD

8 RUE DES SALANGANES
PLATEAU CAILLOU
97460 SAINT-PAUL

Téléphone : 06 92 66 85 89

Fax :

Portable : 06 92 31 39 39

Responsabilité légale :

22KN (985 041 896) / GROUPE JARNIAS (439 714 932) / BERTELET NICOLAS
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@altitad.fr

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 1 632 716 Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	21/11/2025
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.